



Lettre de l'association

Janvier 2018

Chers amis, chers adhérents,

La période des vœux est souvent l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de faire quelques annonces. C'est ce que propose ce courrier. La présentation des vœux c'est aussi l'occasion de nous réunir et d'avoir une pensée pour ceux qui traversent la maladie ou la peine. Ils sont quelque uns parmi nos adhérents et amis. Nous leur adressons toutes nos pensées amicales.

Comme nous le soulignons régulièrement, l'éloignement et les activités des uns et des autres ne permettent pas toujours d'en faire autant que nous le souhaiterions. Cependant, le travail accompli n'en demeure pas moins remarquable. Cette lettre, plus consistante que d'habitude, couvre une large période de notre activité et elle accompagne le compte-rendu de notre dernière assemblée générale, tout aussi important.

Cet été, notre assemblée générale a adoptée de nouveaux statuts et une nouvelle dénomination, plus simple : **Patrimoine culturel de Thorame-Haute**. Une nouvelle page associative s'est ouverte avec une série de manifestations au bilan très favorable. Comme vous le verrez notre association est toujours bien active grâce à l'équipe de bénévoles motivés.

En 2018, nous continuerons à œuvrer pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine thoramien, dans un esprit coopératif, au côté de nos partenaires associatifs, des collectivités et des administrations publiques.

Au nom du conseil d'administration, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte le meilleur.

Amitiés associatives,

Paul Giraud

Vie de l'association

Bilan d'activité estivale

Cet été encore un programme varié de manifestations a été offert au public. Le patrimoine culturel et naturel a été abordé sous différentes formes, avec volonté d'offrir des contenus de qualité au public. Le bilan est très positif, notre association n'a jamais été aussi active ! Rappel des activités proposées :

Causeries et sorties (juillet et août)

Mercredi 19 juillet	N.D. du Serret Thorame-Haute	<i>Étude de la neige</i>	Charly GRAC, professionnel reconnu
Mercredi 26 juillet	N.D. du Serret Thorame-Haute	<i>Le métier de forestier</i>	Micael REBOUL, professionnel (agent ONF)

Samedi 29 juillet	La Colle-Saint- Michel	Visite historique de La Colle- Saint-Michel *	Aline SARTI, co-auteur du livre <i>des Bas Alpins à la hauteur</i>
Mercredi 2 août	N.D. du Serret Thorame-Haute	Éléments d'écologie alpine dans les environs de Thorame-Haute*	} Jean-Félix GANDIOLI, attaché scientifique au Muséum d'Histoire naturelle de Nice
Judi 3 août	La Colle-Saint- Michel	Sortie botanique à La Colle- Saint-Michel *	

* En collaboration avec l'association les Amis de la Colle-Saint-Michel.

Fréquentation : 113 auditeurs pour les trois causeries, soit en moyenne 38 personnes pour chacune. 43 participants pour les deux visites de terrain. Total : près de 160 participants, en progression par rapport à 2016. En outre, le confort a été amélioré. Merci à Marc Liboà et Charly Grac pour le prêt des fauteuils.

Expositions (juin, juillet, août)

- Lundi 5 Juin (Lundi de Pentecôte) à Thorame-Gare - **Exposition L'étonnante gare de Thorame-Haute**, à l'occasion du traditionnel pèlerinage de Notre-Dame de la Fleur. Principaux éléments historiques illustrés.

L'exposition réalisée en 2015 *La nouvelle chapelle et ses trésors* a également été réinstallée, pour le 70e anniversaire de la consécration de l'édifice (Juvénal Pellissier le prêtre bâtisseur, les vitraux, l'œuvre du peintre Philippe Hosiasson).

- Samedi 8 et dimanche 9 Juillet à Thorame-Gare - **Fête du train***
L'exposition L'étonnante gare de Thorame-Haute a été proposée (sur la façade de l'ancien buffet de la gare).
Ouverture de la chapelle avec l'exposition citée précédemment. *La nouvelle chapelle et ses trésors* (aux heures d'arrivée du train à vapeur).

Participation estimée à 200 personnes sur les deux jours.

* Organismes : la Régie intercommunale Secrets de fabriques, les Chemins de fer de Provence et le Groupe d'étude pour les Chemins de fer de Provence.

- **L'exposition Le pont du Moulin de Thorame-Haute, ancien pont d'Ondres**, proposée lors de la fête de la Saint-Julien de Thorame-Haute de 2016, a pris place à Ondres (sacristie de l'église Saint-Laurent) pour l'été, en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde d'Ondres.

→ Cette exposition a également fait l'objet d'une publication, qui a remporté un franc succès (disponible auprès de l'association, 5€, frais de port offerts).

- Concernant la **communication**, elle a été renforcée avec l'intégration du programme des manifestations du Haut-Verdon. Merci également à l'office du tourisme de Colmars et aux associations Verdon Info et Radio Verdon pour la diffusion du programme.
- **Financement** : l'association avec une participation de la Communauté de communes "Alpes Provence Verdon - Source de lumière" que nous remercions vivement (subvention de 100€).
- Rappelons également que ces manifestations sont proposées gratuitement et qu'elles sont ouvertes à tous.
- **Autres partenaires** pour ces manifestations estivales :
 - Commune de Thorame-Haute
 - Les Amis des la Colle-Saint-Michel
 - Association pour la sauvegarde d'Ondres, son pont et son environnement

- Paroisse du Haut-Verdon (merci au Père Alain BENOIT pour son aimable autorisation à N.-D. de la Fleur)
- Liste non exhaustive.

Notre-Dame du Serret, travaux et aménagements

A Notre-Dame du Serret, les efforts se poursuivent pour la rénovation et l'aménagement de la bâtisse. Le conseil d'administration a décidé de poursuivre les travaux et a opté pour la pose d'un plancher en bois.

Première étape préalable réalisée : le décroûtage des murs.



Un échafaudage a été monté grâce à Charly. Cette opération était nécessaire avant d'envisager la pose d'un plancher.

Le choix d'un plancher en bois et le recours au bénévolat permet de réduire considérablement la facture d'aménagement de l'édifice. En effet, le coût des travaux par un professionnel, avec une dalle en chaux, a été estimé à environ 40 000 € avec le carrelage (entre 22 363 € et 32 728 € HT hors carrelage), or il est très difficile d'obtenir une telle somme, autant par des subventions que par l'autofinancement. Ce dernier aurait

reposé essentiellement sur le budget de la commune et de l'association. Cette question financière a été abordée lors de la dernière assemblée générale. De plus, ce plancher permet de préserver un sous-sol susceptible de livrer des vestiges archéologiques. Il est d'ailleurs nécessaire de travailler en concertation avec le Service départemental d'archéologie.

Le décroûtage des murs a été réalisé par Charly Grac, André Donati, Jean-Claude Serme et Christian Poyade. La commune est aussi intervenue, notamment pour l'évacuation des gravats. Bravo à tous pour ce travail. Les devis que nous avons obtenus prévoyaient de 4 028 € à 5 300 € HT pour la pose des échafaudages et le décrépiage des murs, c'est donc une belle économie réalisée grâce au travail bénévole.

- Un panneau d'affichage a été installé à l'entrée. Un grand merci à Gérard Grac pour la réalisation et à Laurent Roux pour le bois offert.
- Par ailleurs, des fauteuils en plastique ont été achetés pour un meilleur confort lors des différentes manifestations. Merci à Christian et Gérard.



Vie de l'association - administration

- Formalités suite à nos dernières assemblées générales ordinaire et extraordinaire :

- Nos **nouveaux statuts** ont fait l'objet d'une publication au Journal officiel. Ils ont été adressés, en parallèle, à la sous-préfecture de Castellane, à la Bibliothèque nationale de France pour le volet des publications (ISBN), à l'INSEE pour le n° SIREN, au Crédit mutuel (banque et assurance).

- Le conseil d'administration réuni le 28 août 2017 a désigné le **nouveau bureau** de l'association, conformément à l'article 17 des statuts, comme suit :

- président : Paul GIRAUD
- trésorier et secrétaire : Christophe EUGENE

- trésorier-adjoint : Christian POYADE
- secrétaire-adjoint : Jean-Claude SERME
- Sont également membres du conseil d'administration Marc JAUNIAUX et Benoît GIRAUD.

• Adhésions

Toutes catégories confondues (personnes physiques et morales), nous comptons aujourd'hui 85 adhérents, à jour ou non de cotisation. Ce chiffre est en hausse assez marquée par rapport aux années précédentes !

Nouveaux adhérents : Philippe-Emmanuel C., Christophe D.B., André D., Daniel D., Michel D., Sylviane I., Michel M., Martine P.B., Marie-Françoise P., Laurent J.

• Renouvellement des adhésions

Bien que l'exercice comptable, et donc la période d'adhésion, se termine au 30 juin, il est de coutume d'appeler à cotiser en janvier. Lors de la dernière assemblée générale, il a été décidé de ne pas modifier ce calendrier.

- Si un bulletin d'adhésion est joint à ce courrier, ou s'il vous parvient par mail, c'est que vous n'êtes pas à jour de cotisation. Dans le cas contraire, vous recevez un reçu fiscal et une carte de membre (nouveau de cette année, décidée par le conseil d'administration).
- Le montant de la cotisation demeure inchangé à 20€ (mais versement supérieur libre).

Concernant les membres bienfaiteurs, la liste n'est pas rendue publique. Le compte-rendu de l'assemblée générale donne toutes les précisions concernant les adhésions et les catégories de membres.

Zoom patrimoine

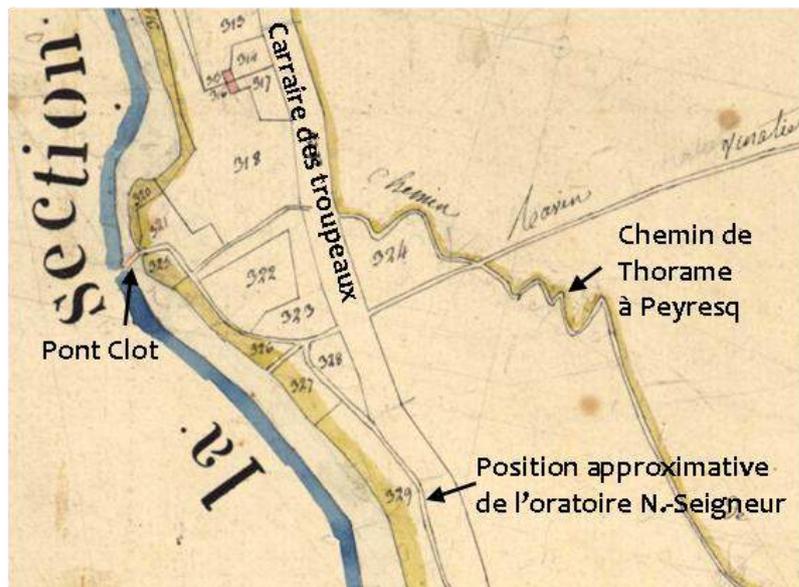
L'oratoire Notre-Seigneur a fait l'objet d'une restauration par les bénévoles de l'association. Cette opération de sauvegarde était indispensable du fait de son mauvais état : les pierres étaient largement déchaussées. La question avait été abordée lors de notre dernière assemblée générale. Impossible de dire à quand remonte son dernier entretien, mais sa niche encore complète avec sa statuette en cire, laisse à penser que ce n'est pas si ancien. La statue a été remplacée.

L'oratoire Notre-Seigneur est peu connu. Il se trouve à proximité du pont Clot et du petit ravin de Vinatier, au-dessus de l'actuelle route départementale 955, sur la barre rocheuse qui la surplombe. Celle-ci a connu un éboulement important il y a environ deux ans qui a demandé une opération de curage de la part des services du département. L'oratoire lui a survécu.

On connaît peu de traces de cet édifice dans les archives. Son nom est bien attesté par une carte de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il s'agit d'une carte précise dressée par les ingénieurs militaires Bourcet et d'Arçon*.



Positionné sur un éperon rocheux particulièrement escarpé, le site présente un certain danger. L'oratoire a peut être été construit dans la volonté protéger les voyageurs, car la route historique passait ces rochers, puis redescendait sur le pont Clot, franchissant le Verdon en direction de Thorame-Haute. A proximité, également, se trouvait l'intersection du chemin de Peyresq, dans le ravin de Guillaume, desservant le hameau du Fontanil. Ce sentier existe toujours avec quelques modifications de son tracé. Quant à la route actuelle de la Colle (RD 908), elle date seulement de la deuxième moitié du XIXème siècle ; la section entre le pont Clot et le pont du Villaron est encore plus tardive.



Aucun oratoire de la commune n'est signalé sur le plan du cadastre de 1827. En revanche, on peut observer le chemin qui suit, et souvent se confond, avec une carraire désignée comme "carraire des troupeaux d'Arles" (extrait ci-dessus). Aménagée pour la transhumance des troupeaux en provenance du sud de la Provence. Elle longe le Verdon et se ramifie à d'autres pour faciliter l'accès aux alpages. Elle figure toujours sur le cadastre actuel.

Un grand bravo à Charly, Gérard, Christian et Yves pour ce travail de sauvegarde. Avec la participation des services techniques de la commune. Les matériaux ont été financés par notre association et par l'ASL de Serpeigier.

* Document extrait de : Cartes des frontières Est de la France, de Colmars à Marseille. Dessin à l'encre sur papier, par Jean Bourcet

de La Saigne et Jean-Claude Eléonore Le Michaud d'Arçon, 1764-1778. Cartothèque de l'Institut Géographique National, Saint-Mandé : CH 194 à 197.

Actualité du patrimoine local

- Le 11 novembre dernier s'est tenue, à Thorame-Basse, une conférence de Mathias Dupuis, responsable du service départemental d'archéologie : **Les Hautes vallées des Alpes provençales entre Antiquité et Moyen Age, l'apport de la recherche archéologique**. Cette manifestation, portée par les associations Culture et patrimoine de Thorame-Basse et Patrimoine culturel de Thorame-Haute, avec le soutien des deux municipalités et l'aimable autorisation de M. le curé Alain Benoit, a remporté un franc succès. Dans l'assistance, formée d'une centaine d'auditeurs, ont pris place la députée de la circonscription Mme Delphine Bagary et son suppléant, les maires des deux Thorame, ainsi que plusieurs responsables associatifs de la vallée. Nous partageons ici quelques aspects de l'intervention de M. Dupuis.

L'exposé portait notamment sur la christianisation de la région et plus particulièrement autour de Senez, Castellane et Thorame, entre Antiquité et Moyen Age. Les recherches archéologiques engagées, dans et autour de ce deux premières cités, permettent de compenser la faiblesse des sources écrites et de appréhender l'évolution de ces territoires.

A Senez, les récentes découvertes archéologiques liées à la cathédrale offrent un panorama historique de cette bâtisse de la fin du XIIe siècle : construction antérieure, sépultures, similitudes avec Notre-Dame du

Bourg, à Digne. A Castellane, c'est plusieurs sites qui sont étudiés comme le bourg médiéval de *Petra Castellana* ou encore le bâti de la chapelle Notre-Dame du Roc, lieu autrefois fortifié. L'archéologie permet des éclairages historiques passionnants. Un projet de mise en valeur est amorcé.



Fragment de stèle découvert à Thorame-Haute (collection privée).

A Thorame ou plutôt *Eturamina*, plusieurs découvertes ont été faites depuis les années 1930, dont certaines se trouvent aujourd'hui conservées au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) : une *tegulae* (tuile romaine) comportant des inscriptions et un vase, trouvés dans des tombes. C'est aussi un fragment de dédicace funéraire, utilisé en réemploi dans un mur. Ces découvertes se situent dans le village même de Thorame-Haute, ainsi qu'à Notre-Dame du Serret, où des travaux menés en 1986 laissèrent apparaître des sépultures, des restes de constructions enfouies, ainsi que ce qui pourrait constituer un fragment d'autel.

Du côté de Thorame-Basse, c'est un site proche du Moustier qui attire l'attention des chercheurs, avec là aussi des sépultures sous tuiles. Le potentiel de découverte est réel. Ces deux communes, qui partagent un même espace géographique, ne formaient qu'une seule entité administrative jusque vers le XIII^e siècle.

Les cités de *Sanitium* (Senez), *Salinae* (Castellane) et *Eturamina* sont liés car elles ont en commun d'avoir joué un rôle particulier dans les premiers temps de la chrétienté. Senez perdurera d'ailleurs comme siège de l'évêché jusqu'à la Révolution.

La création d'un service départemental dédié à l'archéologie résulte d'une véritable prise de conscience de la richesse du patrimoine des Alpes-de-Haute-Provence. Par ailleurs, il existe aujourd'hui une zone de prescription archéologique sur les deux Thorame*, et on ne serait trop insister sur l'importance de protéger ces différents sites. La nouvelle année qui s'annonce devrait permettre aux archéologues d'approfondir les connaissances grâce à la réalisation de prospections et de sondages.

Cette rencontre a également permis de rapprocher les responsables associatifs ainsi que les municipalités autour des enjeux communs. La forte participation a aussi montré une dynamique et un intérêt marqué du public pour l'archéologie.

Une initiative commune qui en appelle d'autres.

* Arrêtés préfectoraux de « Zone archéologique de saisine sur les dossiers d'urbanisme » : n°04219_2006 du 07/04/2006 pour Thorame-Haute, n°04218_2011 du 05/12/2011 pour Thorame-Basse.

Blog du service départemental d'archéologie (avec notamment les recherches sur la cathédrale de Senez) : <https://sda04.hypotheses.org/tag/senez>

- Le 6 septembre 2017 a eu lieu l'inauguration des travaux de sécurisation des rochers surplombant de Peyresq, auxquels notre association a participé financièrement
- Pont du moulin - La question de la création d'une association spécialement dédiée à sa restauration, qui a été abordée lors de notre dernière assemblée générale, demeure. L'offre de rapprochement tient toujours.
- Le site internet de la Maison Musée fait peau neuve : www.haut-verdon-maison-musee.com.

Contact : apspcth@gmail.com - 06 68 89 94 41 - thorame-haute-patrimoine.fr

Siège social : Chapelle Notre-Dame du Serret - 04170 Thorame-Haute
Association loi 1901, créée en 1991.

Adhésion : 20 €. L'association délivre des reçus fiscaux (déductions d'impôts sous conditions).